



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2009

ELARGISSEMENT DE LA RUE DE LA VALLÉE  
GUYOT : ÉCHANGE DE PARCELLES  
VILLE/CONSORTS RAGOT/DOS  
SANTOS/ARTAUD ET SCI DE LA VALLÉE  
GUYOT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
18 mai 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -



**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**ELARGISSEMENT DE LA RUE DE LA VALLÉE GUYOT : ÉCHANGE  
DE PARCELLES VILLE/CONSORTS RAGOT/DOS  
SANTOS/ARTAUD ET SCI DE LA VALLÉE GUYOT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

Les terrains bordant la rue de la Vallée Guyot sont frappés par l'Emplacement Réservé n° A-673 figurant au PLU, devant permettre l'élargissement de la voie.

La propriété des Consorts RAGOT/DOS SANTOS/ARTAUD/SCI DE LA VALLEE GUYOT regroupant plusieurs parcelles, constitue une plate-forme surélevée par rapport aux terrains l'entourant. La parcelle HH n° 110 de 280 m<sup>2</sup> d'une valeur de 1 400 € (avis de France Domaine), correspondant à l'Emplacement Réservé, est cédée par les Consorts susnommés à la Ville contre une bande inculte entourant partiellement leur propriété et appartenant à la Ville, cadastrée section HH n° 115 (188 m<sup>2</sup>) – HH n° 111 (65 m<sup>2</sup>) - HH n°112 (86 m<sup>2</sup>) et HH n° 113 (82 m<sup>2</sup>) soit en tout 421 m<sup>2</sup>, d'une valeur de 1 400 € (avis de France Domaine).

L'échange a lieu sans soulte.

Les dépenses relatives aux frais et droits seront imputées au chapitre 21 – fonction 8241 – compte 2111 du Budget

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'échange de la parcelle HH n° 110 contre celles HH 115, 111, 112 et 113, sans soulte ;
- Autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre les parties.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**